

La Gohellette

N°18 - Mai 2018

Transparence, Rigueur, Équité, Solidarité



Candélabres à LEDs

une belle économie d'énergie en perspective !



PROJETS 2018

Avec CLIINK, recyclez malin !

Avec ce numéro, un retour complet sur le budget de la municipalité



Chers Sainsoises et Sainsois,

Quatre ans que nous cheminons ensemble avec toujours la même volonté d'offrir des services adaptés, d'accompagner chaque tranche d'âge, d'avoir une politique dédiée au seul sens de

l'intérêt général.

Les dernières semaines, j'ai eu à enregistrer deux fermetures programmées :

- celle de Carrefour Contact à échéance de juillet 2018
- celle de la pharmacie Carmi au 1^{er} Juin 2018.

Bien sûr les élus se sont insurgés contre ces annonces et ont agi pour inverser ces décisions, en vain.

2018 : Année de commémoration de la fin de la Grande Guerre 1914 - 1918.

La volonté municipale est de faire de **la semaine du 11 Novembre un moment de souvenir** très important avec l'investissement de tous.

Un groupe de travail a été initié comprenant les Anciens Combattants, les Gardes d'Honneur de Lorette,

l'Association A.E.A.E, l'Harmonie et la chorale la Gohellande ainsi que les différents pôles de la commune.

Faisons confiance pour que dans le futur, nous nous souvenions de ce qui s'est passé à Sains-en-Gohelle, en hommage à ceux qui ont combattu pour notre Liberté.

Sur proposition de ce collectif, **un Banquet Républicain sera organisé le 11 novembre**, il sera couplé avec le repas Bel Âge.

Quelle belle symbolique qu'un intergénérationnel pour commémorer la fin de ce conflit cruel.

Au niveau des finances communales, nous commençons à engendrer des capacités d'autofinancement qui vont permettre d'avoir une vraie politique d'investissement en voirie particulièrement.

La taxe foncière sur le bâti continuera de baisser (3%) de manière à susciter l'envie de vivre à Sains-en-Gohelle.

Vous souhaitant un agréable printemps, je vous prie de croire en ma profonde satisfaction à être votre Maire.

Vous pouvez compter sur moi

Alain DUBREUCQ

Carrefour Contact menacé de fermeture

La Municipalité soutient le personnel du magasin Carrefour Contact suite aux menaces de fermeture.

Un rassemblement a été organisé le lundi 5 février devant le magasin avec les élus et le personnel communal.

De ce fait, les services municipaux ont été exceptionnellement fermés de 11h30 et 12h00 par esprit de solidarité.



Encore un service au public qui disparaît ...

Nous avons appris par la rumeur que notre pharmacie de la CARMi de Sains-en-Gohelle allait fermer ses portes le 1^{er} Juin. Voilà encore un service important, dédié aux ayants droits des Houillères, qui disparaît ! Nous nous insurgons aussi sur la méthode, à savoir aucun dialogue, aucune communication avec la Municipalité.

Même si le résultat est le même, le groupe Carrefour est venu dialoguer avec Monsieur le Maire afin de donner une lisibilité pour le futur.



Monsieur le Sous-Préfet à la rencontre de la Municipalité de Sains-en-Gohelle.

Comme il en a pris l'engagement, **Monsieur RAFFY, Sous-Préfet de Lens**, a souhaité visiter les différentes communes de son arrondissement.

Le 11 Avril, son agenda était programmé pour aller à la rencontre de la Municipalité Sainsoise.

Monsieur le Maire accompagné des élus, du DGS et de techniciens a manifesté sa gratitude par rapport à la visite du représentant de l'Etat.

Dès 13h la délégation s'est rendue sur le quartier Cité 10 qui est en "Politique de la Ville" depuis 2014.

La Municipalité a ainsi démontré que la signature du Contrat de Ville avait été un engagement avec la promesse d'être très attentif à cette partie de la ville et en développant les projets sur cette cité ; l'Espace Jeunesse rénové en 2016, la mise à disposition d'un logement situé 8 rue d'Arles à vocation de faire vivre le conseil citoyen, une cantine qui verra le jour avant l'été, un projet de béguinage, ...

Monsieur le Sous-Préfet s'est montré très attentif à toutes ces réalisations effectives ou à venir.

Visite ensuite à la micro-crèche située au "Fond de Sains" avec une belle fréquentation et un nouveau service offert à la population.

Avant de quitter Sains, après plus de 3h de visite, un dialogue très abouti s'est engagé avec l'ensemble des participants.

Monsieur le Maire exprimant en conclusion que Sains-en-Gohelle est toujours satisfait des rencontres avec les services de l'Etat.



Recensement de la population

Tous les 5 ans a lieu le recensement de la population, **organisé par l'INSEE** (Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques), afin de comptabiliser habitants et logements d'une commune.

Du 18 Janvier au 15 Février, pas moins de **16 agents recenseurs** vous ont rendu visite afin de récolter les informations essentielles pour la bonne organisation de ce recensement.

Les chiffres seront connus à la fin de l'été.

Puisqu'il faut utiliser les outils informatiques mis à disposition de chaque famille, l'INSEE a demandé aux agents recenseurs, de privilégier le recensement en ligne, d'une part pour faciliter les disponibilités des familles, et aussi par souci de confidentialité.

Les Sainsois ont répondu favorablement à cette proposition. Plus de **55% du recensement a été effectué sur internet** (moyenne de 45% pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais).

Encore merci aux agents recenseurs qui ont effectué la tâche qui leur a été confiée avec énormément de professionnalisme, beaucoup d'investissement, pour un résultat remarquable. Merci à tous les habitants de les avoir accueillis avec gentillesse.

Une réception de clôture a eu lieu en mairie, le 27 février.





Sécurité et prévention : "Soucieux de la sécurité des habitants, nous devons être dans la capacité d'avertir la population Sainsoise de se mettre immédiatement à l'abri en cas de risque majeur."
La mairie s'est équipée d'une sirène d'alerte et de radars pédagogiques.

Alain FATOUT

Conseiller délégué à la Sécurité

Une sirène d'alerte pour la Commune

Le jeudi 8 février la sirène est installée par l'entreprise BODET de Wasquehal.

Mercredi 7 mars, vous avez peut-être entendu le premier essai.

Elle retentira chaque premier mercredi du mois. Ce dispositif est indispensable : Sains-en-Gohelle est situé dans une zone classée Seveso, et également contre le risque d'un éventuel accident de transport de matières dangereuses.

Protection : en cas d'incident, **la sirène sonne 3 x 1 mn 41**. Dans ce cas précis, vous devez absolument rester à l'abri.

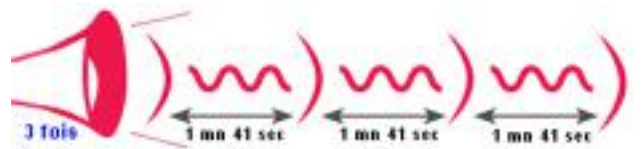
N'ouvrez pas les fenêtres pour savoir ce qu'il se passe dehors, en raison d'une possible pollution de l'air (ex : nuage toxique). Bouchez les ouvertures, portes, aérations, cheminées. Ecoutez la radio France Bleu sur 94.7 FM ou France Info sur 105.2 FM. Ne téléphonez pas. Ne vous déplacez pas, même pour aller chercher vos enfants à l'école. Les enseignants se chargeront de leur sécurité. En cas de confinement, l'école ne sera pas autorisée à ouvrir ses portes. N'allumez aucune flamme, le nuage pourrait être inflammable. La fin d'alerte est signalée par la sirène, pendant 30 secondes.

L'achat et l'installation de ce dispositif sont une dépense obligatoire pour la Commune.

Son coût : 12592,80 €



Installation de la sirène sur la tour de la Mairie



Les comités de quartier oeuvrent pour la sécurité aux abords des écoles

depuis le 30 janvier,
Levons le pied !

ZONE 30

**+ de Prudence
- de vitesse
= de la Sécurité pour
nos enfants et les
usagers**



Radar pédagogique Avenue du Prince

La sécurisation routière à hauteur des écoles est renforcée par 2 radars pédagogiques dans la rue Jean Jaurès et par 2 radars pédagogiques associés à une limitation de vitesse à 30km/h sur l'Avenue du Prince. Un 5^{ème} radar, mobile celui-là, sera utilisé ponctuellement. Le coût total du projet d'un montant **de 7.873,00 euros HT**, a été pris en charge à 50% par la commune. Le reste a été financé par une subvention régionale (FTU).



"Valoriser le recyclage est un enjeu majeur de notre génération, Cliiink en est un moyen."

Dorise TRANAIN

Conseillère déléguée à la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin



Dispositif CLIINK, qu'est-ce que c'est ?

En 2016, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a décidé la mise en œuvre d'un programme de modernisation de son service de collecte et de gestion des déchets intitulé : **"je trie, nous trions, naturellement !"**

A ce jour, comme le demande la loi de transition énergétique, près de 45 % des déchets collectés sur le territoire sont valorisés et devront atteindre 65 % en 2025.

Ce programme s'inscrit dans le projet de territoire, et dans la logique de Rev3 (la 3ème révolution industrielle en Région Hauts de France) qui vise à faire émerger un modèle de développement plus responsable et plus économe en énergie, pour faire face aux défis économiques et environnementaux d'aujourd'hui et nécessite donc des évolutions de service.

Ces évolutions de service de collecte évoquées concernent entre autre la collecte du verre en porte à porte qui a été abandonnée dans les 36 communes que compte l'agglomération de Lens-Liévin (CALL).

Pour accompagner cette évolution de service, en plus des actions de communication réalisées en ce sens, il est proposé l'expérimentation sur une centaine de bornes d'apport volontaire pour le verre du dispositif CLIINK.

La commune de Sains-en-Gohelle fait partie des 5 villes sélectionnées avec Lens, Loos-en-Gohelle, Bully-les-Mines et Hulluch afin d'expérimenter ce dispositif.

Principe du dispositif CLIINK :

L'utilisateur, en se rendant sur l'une des bornes à verre équipées, se connecte au conteneur via une carte "CLIINK" ou par une application mobile qu'il pourra télécharger gratuitement sur son Smartphone. Contre chaque emballage en verre déposé dans la borne, l'utilisateur remporte des points qu'il peut convertir auprès d'enseignes locales et nationales ou les offrir à des associations caritatives (sur la base du principe de la consigne).

Cet outil intelligent permettra de dynamiser le commerce local, favoriser le lien social, avoir une ville plus propre, récompenser les comportements vertueux, promouvoir l'éco-responsabilité...

Les bornes seront dotées d'un capteur permettant aux prestataires et aux usagers du site de connaître en temps réel le niveau de remplissage et d'optimiser le ramassage du contenu.

Notre commune sera dotée de ce dispositif dans le courant du premier semestre 2018 et nous vous informerons lors du déploiement sur les 14 bornes.

CLIINK récompense le geste du tri

(Exemples : 10 % de remise chez Décathlon, 10 % chez feu vert, 20 % pour la pose d'ongles ou 1 mois offert en salle de Fitness, 1 place de cinéma offerte ou 1 sandwich chez Mac Do, faire un don à une association caritative, etc...).



1977 - 2018 : La Politique de la Ville est née il y a 41 ans avec les premières opérations " Habitat et vie sociale " (1977) prémices de la Politique de la Ville et de sa méthodologie.

Jean-Jacques LOOTEN

Adjoint délégué à l'Environnement

La politique de la ville... quelques explications

La politique de la ville vise à rééquilibrer des quartiers d'habitat social en fonction des autres quartiers en réduisant les inégalités sociales, économiques, culturelles, éducatives, ...



**Carrés potagers
du 8 rue d'Arles**

La Ville de Sains-en-Gohelle est l'acteur majeur de cette mise en œuvre et participe à la réflexion globale et au financement de cette politique en partenariat avec l'Etat, la Région, le Département, les bailleurs sociaux, ...

Les objectifs de ces actions sont déclinés dans le contrat de ville de la Commune de Sains-en-Gohelle (2015-2020).

L'an dernier, les services municipaux ont mis en place différentes opérations auxquelles la population a pu participer gratuitement.

C'est ainsi qu'un chantier participatif d'insertion professionnelle a vu le jour. 9 jeunes Sainsois ont été sensibilisés aux gestes d'Ecocitoyenneté puis,



**Chantier participatif
avec Noeux Environnement**

ils ont fabriqué des carrés potagers, nettoyé et aménagé des corridors et créé des nichoirs. Sur la place de la Mairie, ils sont allés à la rencontre de la population où, avec la participation du Conseil Citoyen, ils ont échangé sur la programmation d'actions pour améliorer le cadre de vie.

D'autres jeunes Sainsois ont participé à l'initiative "laissez les servir" qui était basée sur le recadrage républicain, le vivre ensemble et le respect des différences.



Laissez-les Servir



Village Europe

Le "Village Europe" organisé le 10 mai était, lui aussi, mis en place dans le cadre de la politique de la ville : place de la Marne et dans la salle Marguerite. Les nombreux participants ont pu pratiquer différentes activités sportives et ont été invités à intervenir sur différentes activités culturelles et ludiques.

Pendant ce temps, une jeune Sainsoise s'est déplacée en Estonie afin de réaliser son service civique volontaire à l'étranger (SVE).

Atelier photo, animations numériques, ateliers sur la réalisation de lettres de motivation et la création de curriculum vitae, ... font également partie des multiples actions mises en place dans le cadre de la Politique de la Ville.



**Stand de jeux en bois
lors de "Nos Quartiers d'été"**



**Atelier informatique à l'Espace Public
Numérique de l'école Barbusse**



**Exposition du concours photo
"Reg'Art Sains"**



Les Comités de Quartier

Vous rêviez de démocratie participative ? La Municipalité l'a fait !

En 2014, la Municipalité a adopté le principe de mise en place des Comités de Quartier, lieu d'échanges, de partages, de projets, ... ouvert à tous les Sainsois.

C'est ainsi que sont nés 4 comités de quartier, représentant l'ensemble du territoire de la commune. Pendant trois années, 45 conseillers de quartiers, répartis en 3 collèges (Associations, Commerçants/entreprises et Habitants), ont œuvré pour leurs concitoyens et ont relayé vos demandes auprès des élus.

Des actions ont été mises en place, des projets ont été créés, des suggestions apportées, ...

Voici un bref bilan de leurs actions



**Merci aux président(e)s
et aux conseillers de quartier
pour leur investissement à travers les comités.**

**Le mandat des actuels conseillers de quartier arrive à son terme,
2018 sera l'année du renouvellement des membres de chaque comité.**

Vous êtes intéressé pour représenter vos voisins, votre quartier ? Vous souhaitez vous investir pour votre commune ? Vous avez la parole, alors devenez Conseiller de Quartier !

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone :/...../...../...../..... Mail :
Date de naissance :/...../.....
Candidat(e) au collège : ☐ Associations ☐ Commerces/entreprises ☐ Habitants

Vous pouvez déposer ce bulletin dans l'urne à l'accueil de la mairie ou postuler sur internet via le site internet de la ville www.sains-en-gohelle.fr jusqu'au 15/07/2018



"Les finances s'améliorent. Grâce à énormément de rigueur depuis 2014, la commune est dans la capacité de dégager de l'autofinancement pour réaliser les travaux, qui sont majoritairement subventionnés par les institutions régionales ou nationales.."

Odile LELEU

Adjointe déléguée à l'Etat-Civil, aux Relations Publiques, aux Finances et aux Ressources Humaines

Les finances communales

Le budget est voté fin mars, pour des ouvertures de crédits de toute l'année. Pour 2018, **le montant s'élève à 9.401.287,00 euros**, tant en recettes, qu'en dépenses.

6.873.684,00 euros en section de fonctionnement. Pour les dépenses, ceci comprend les charges à caractère général (eau, électricité, assurances, fournitures scolaires, transports collectifs...), les charges de personnel, les autres charges de gestion courantes, les charges financières, **les intérêts des emprunts (203.000 euros pour 2018)**. Elles concernent aussi les subventions octroyées aux associations locales. En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, elles sont constituées principalement des produits de services, des impôts et taxes (taxe foncière en baisse pour la 5ème année consécutive), des dotations et participations de l'Etat et des organismes extérieurs.

2.527.603.00 euros en section d'investissement. Pour les dépenses :

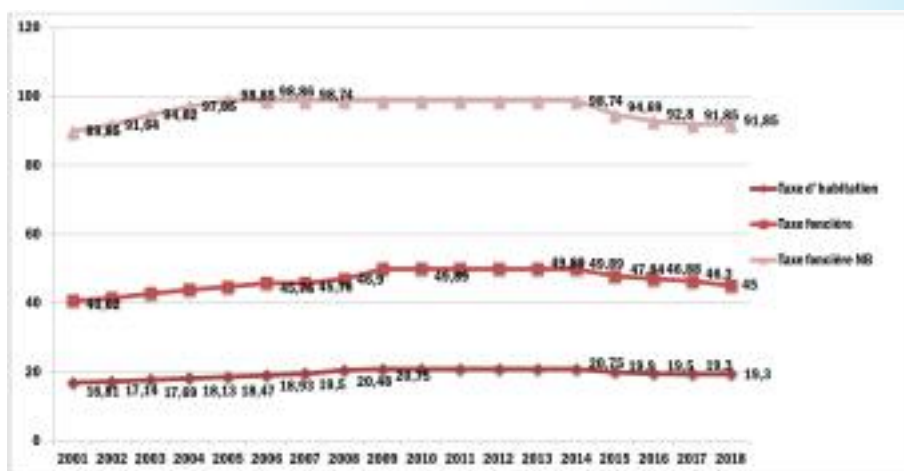
les acquisitions, les travaux (construction de la nouvelle cantine à l'ancienne école Macé, les travaux de voirie, les débuts de travaux de rénovation de la Halle des Sports...), les acquisitions (terrains bâtis, matériel, outillage...), **le remboursement du capital des emprunts (470.000.00 euros pour 2018)**.

Les recettes d'investissement proviennent essentiellement d'un virement de la section de fonctionnement. La capacité d'autofinancement est égale à l'excédent des produits réels de fonctionnement de l'exercice sur les charges réelles de fonctionnement de l'exercice. Ce flux réel permet d'autofinancer une partie des investissements. Ceci est vraiment une approche très synthétique du budget communal. L'important étant de vous communiquer les chiffres. La difficulté de la municipalité est de baisser au maximum (2.5% cette année) la section de fonctionnement de façon à apporter de la trésorerie supplémentaire pour les dépenses d'investissement.

Toutes ces acquisitions, tous ces travaux ont été subventionnés. Pour chaque dépense d'investissement, plusieurs dossiers de demande de subventions sont déposés systématiquement. L'argent public est précieux et chaque euro est dépensé après mure réflexion.

Investissement :
2 527 603,00 €

Fonctionnement :
6 873 684,00 €



Exemples de réalisations depuis 2014

- Rénovation de l'Espace Jeunesse Ludovic Leroy ;
- Micro-Crèche en fonction depuis le 8 janvier 2018 ;
- Refonte de l'accueil de la mairie pour plus de confidentialité pour les usagers ;
- Rénovation d'une partie de l'éclairage public achat de matériel technique (dameuse...) ;
- Création d'aires de jeux ;
- Achat de 2 véhicules 9 places ;
- Accessibilité des bâtiments communaux ;
- etc, ...

VIE SPORTIVE



"La saison sportive est presque terminée sur la commune et l'année fut riche en événements et compétitions. Nous irons à la rencontre du monde associatif lors du forum des associations le Samedi 1er Septembre puis les 22, 23 et 24 Septembre, à l'occasion de la fête du sport. Les associations locales nous exposeront leurs activités en nous présentant quelques unes de leurs compétences sportives."

Jean HAPPIETTE

Adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports



Compétition de l'Eveil Sportif



**Rassemblement inter-club
de Tennis de Table UFOLEP**



**Compétition
de la Jeunesse Sportive Sainsoise**



Les Randonneurs Sainsois en marche



**Championnat départemental
de Pétanque UFOLEP**



**Les jeunes du RC Sains en déplacement
au Stade Bollaert-Delelis**



Parcours du Coeur 2018



"Chaque jour, nous œuvrons pour la Jeunesse de notre Commune. Nous proposons des actions nouvelles, nous accompagnons les projets, nous participons au bien être de vos enfants. La rentrée de septembre sera sur le signe de la modernisation par la mise en place d'un portail famille."

Christelle CZECH, Adjointe déléguée à l'Enseignement et aux Affaires Scolaires

Jean HAPPIETTE, Adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports

Yvan BEAUMONT, Conseiller délégué à la Restauration Scolaire



Séjour Ski pour le CAJ

Du 24 février au 04 mars dernier, les jeunes du Centre Animation Jeunesse ont pu profiter d'un séjour à la neige, à Châtel en Haute-Savoie. 14.153,09 euros ont été investis pour ce séjour. Grâce à la participation financière de la Caisse d'Allocation Familiale et des familles, mais aussi à l'autofinancement des jeunes, le **reste à charge pour la Ville est de 4.511,54 euros**. Cédric, Catherine et Jérémy ont animé ces vacances afin que les jeunes en gardent de beaux souvenirs.

Printemps du jeune lecteur

Depuis 2014, le service jeunesse organise le printemps du jeune lecteur. **La thématique de cette année était "le Temps"**. Les élèves des écoles maternelles ont alimenté l'exposition de leurs réalisations et ont participé à divers ateliers tout au long de la semaine. Le samedi 24 mars, un spectacle de marionnettes a clôturé cette manifestation devant un public venu nombreux en famille.



Les puces d'hiver du CAJ

Le 10 février dernier, l'équipe d'animation et les jeunes du Centre Animation Jeunesse ont donné rendez-vous aux puciers et visiteurs pour les traditionnelles "puces d'Hiver" à la Halle des Sports. Les bénéfices de cette manifestation permettront aux jeunes d'autofinancer leurs prochaines vacances et activités. **Bravo à tous pour l'organisation !**

La chasse à l'œuf 2018

Week-end de Pâques : **La Municipalité a réitéré la traditionnelle chasse à l'œuf, sous une nouvelle formule.** Organisée en nocturne le vendredi 30 mars à 20h00, et malgré une météo peu clémente, les enfants sont repartis heureux avec leurs chocolats et leurs bâtons lumineux.





Les activités des "Vacances Sports" de l'E.M.S.

En février, les enfants ayant participé aux nombreuses animations de l'Ecole Municipale des Sports sont tous repartis enchantés.

Que ce soit en salle ou dehors, sur place ou en extérieur, **les sports proposés attirent toujours autant de participants.**

Durant ces quinze jours, les enfants ont pratiqué du Handball, du Tennis de Table, du Triathlon, du Futsal, du Tchoutball, de l'Athlétisme, du Basket, du Badminton ou encore de la Zumba ...



Des fruits à la récréation

Un fruit, c'est bon pour la santé ! Lutter contre l'obésité, stimuler les sens et donner de bonnes habitudes, tels sont les objectifs de l'opération "**un fruit pour la récré**" à laquelle la municipalité a apporté sa contribution dans le cadre du projet mené par les équipes des deux écoles maternelles.

Accueils de loisirs des vacances d'hiver

Dirigés par Sébastien et Ludivine, les accueils de loisirs de février/mars se sont déroulés dans les locaux des écoles Curie et La Fontaine.

Malgré les températures hivernales, **les enfants ont profité de belles activités** grâce à la motivation de l'équipe d'animateurs : piscine, ateliers manuels, jeux collectifs, ...



Carnaval de la Ludothèque

Tradition vivace dans le Nord de la France, les enfants de la ludothèque ont suivi les pas des Dunkerquois, à l'occasion du carnaval organisé par l'équipe pédagogique.



Classe de Neige

Cette année, les élèves de CM2 de l'école Jaurès ont pu profiter des joies de la neige du 29 janvier au 3 février, à la Bresse dans les Vosges.

Environ 22 000 euros ont été investis par la municipalité pour permettre aux enfants de vivre une expérience inoubliable.

Un grand merci à Monsieur DELAHAYE, boulanger-pâtissier, qui une fois de plus, a offert les pains au chocolat.



Semaine de la Sécurité

La sécurité routière était au programme des élèves de **l'école Jean de la Fontaine**, du 29 janvier au 2 Février, avec la participation de Monsieur WAGNIER, A.S.V.P et d'un animateur de l'ADATEEP.

Semaine de la Maternelle

Lancée à l'initiative de l'Inspection Académique du Pas-de-Calais, **la semaine de l'école maternelle est l'occasion d'ouvrir les portes des établissements** et d'apprécier le travail fourni par les élèves et les équipes pédagogiques.

A cette occasion, Monsieur le Maire, Madame CZECH et Monsieur DELABY se sont rendus à l'école Jeannette Prin.



La Grande Dictée

Renforcer les liens entre l'école élémentaire et le collège est une priorité. La dictée organisée à la salle des fêtes le 20 février a été l'occasion d'une rencontre entre CM1 - CM2 et 6ème. **Le texte a été dicté par Monsieur le Maire.**



Fresque murale de l'école La Fontaine, réalisée par Bertrand de l'association RedBricks. Projet financé par l'école, la subvention municipale et les différentes actions proposées par les représentants de parents d'élèves



Intervention de Noeux Environnement avec les élèves de moyenne section de l'école pour la création d'un jardin fleuri par un lancer de graines.



"Bonne humeur et fous rires garantis pour les sixièmes avec les conteurs Réunionnais des contes du calumet"



Les élèves de CM2 de Mme CAUDROIT et de M. DHONT revenus ravis de leurs découvertes, des souvenirs plein la tête !



Intervention de l'ADATEEP L'apprentissage des gestes de sécurité pour le car



Le carnaval à l'école maternelle Jeannette Prin ! Jeux, danses et crêpes !



La classe "Chant-Choral" en répétition à la salle Marguerite du spectacle "School Rocks" du 31 mai et 1er juin



Les élèves de CP attentifs aux histoires racontées par Mme CREQUIS de l'association "Lire et Faire Lire"



Journée Portes Ouvertes au Collège



« LA GRANDE DICTÉE » : Remise des récompenses devant les parents et les personnalités

Nouveauté à la rentrée des classes de septembre 2018 : Le portail Familles

La Municipalité de Sains-en-Gohelle investit dans un portail famille. **A partir de septembre, toutes vos démarches d'inscriptions** à la restauration scolaire, Croc'école (garderie), Croc' loisirs, Accueils de loisirs, ... **s'effectueront par internet** de chez vous (ordinateur ou smartphone) ou via nos Espaces Publics Numériques (EPN).

Ce portail accessible 24h/24 et 7jours/7 facilitera vos démarches avec un paiement en ligne.

Afin de vous expliquer cette nouveauté, nous vous invitons à la réunion de présentation du portail le Mercredi 6 Juin 2018 à la Salle des Fêtes.



**Réunion publique de Présentation de l'application MyPéri'School
le Mercredi 6 Juin 18h à la Salle des Fêtes**



"Le social a pour objectif d'accompagner les personnes vers l'autonomie"

Jean-Jacques CAPELLE, Adjoint délégué aux Affaires Sociales

Martine HAUSPIEZ, Adjointe déléguée au Logement Social

Mauricette FLOCTEL, Conseillère déléguée au "Bel-Âge"



Mémoire d'avenir un autre regard sur le centenaire de la Guerre 1914-1918

De 1914 à 1918, la région a payé un lourd tribut à la nation : partout des stigmates " poignants et silencieux ". Mais partout des reconstructions, des réinventions, des fraternités " en dépit de tout " qui procèdent d'une force de caractère presque tellurique.

On peut se relever de tout. Les gens d'ici en sont la preuve.

Commémorons cette année ensemble le 11 novembre 2018, d'ores et déjà reprenez cette date.

Jean-Jacques CAPELLE, Adjoint délégué aux Affaires Sociales et Vice-Président de l'Association des Anciens Combattants

Le chèque Energie / Comment ça marche ?

Le chèque énergie est un titre de paiement d'un montant qui varie de 48 à 227 euros. Il permet de payer les factures d'énergie (gaz, électricité ...).

Les critères d'éligibilité : Avoir effectué sa déclaration de revenu et ne pas dépasser un revenu fiscal de référence de 7 700 euros pour l'ensemble du foyer.

Le chèque énergie est attribué par l'Etat et est envoyé par courrier aux bénéficiaires. L'octroi du chèque énergie déclenche également des protections sociales comme le maintien de la puissance en cas de difficultés de paiement.

Election de la Super Mamie 2018 - 3^{ème} Edition

Le mercredi 7 mars 2018, le Centre Communal d'Action Sociale organisait sa 3^{ème} édition du concours de l'élection de la SUPER MAMIE dans le cadre des activités du Bel Âge.

Après-midi récréatif, c'est l'occasion des retrouvailles et des moments festifs. Ces heures d'échange incarnent nos valeurs et un art de vivre que d'autres générations nous envient aujourd'hui : de la générosité, du plaisir d'être ensemble, de la chaleur et de la simplicité.

Dans une salle des fêtes comble, 16 prétendantes à ce concours étaient en lice.

Après un dépouillement et des résultats très serrés, c'est Madame Georgie FONTAINE qui a été élue SUPER MAMIE cette année en présence de Monsieur le Maire. Elle s'est vu remettre des fleurs des mains de la petite Marie-Lou qui a également lu un joli poème à toutes les mamies.

Madame Georgie FONTAINE a eu 5 enfants, 15 petits-enfants et 10 arrière petits-enfants.

Les dauphines 2018 sont Mesdames Lucette DUCROCOQ et Marie-Paule CRESPEL. Un bouquet de fleurs a également été offert à Madame et Monsieur Serge CARON à l'occasion de leurs cinquante ans de mariage. L'après-midi s'est poursuivi avec une animation musicale et une petite collation qui a fait l'unanimité et la joie de nos aînés.

Le Premier Magistrat accompagné de Madame FLOCTEL, conseillère déléguée au Bel Âge se sont satisfaits de cette manifestation.

Bravo à notre SUPER MAMIE 2018 et à ses deux dauphines.



Le Parcours Emploi Compétences

ACCOMPAGNER UN DEMANDEUR D'EMPLOI DANS SON PARCOURS DE FORMATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le gouvernement a souhaité réformer la politique des contrats aidés dont il juge l'efficacité insuffisante.

Suite au rapport Borello, les contrats CUI cèdent la place aux Parcours Emploi Compétences (PEC), contrat à mi-temps d'une durée comprise entre 9 et 12 mois, pouvant être renouvelé sous certaines conditions. La volonté du gouvernement est de recentrer les politiques de contrats aidés sur les besoins des demandeurs d'emploi afin de créer les conditions favorables à leur insertion professionnelle.



Pôle Emploi et plus particulièrement les conseillers référents chargés de l'accompagnement des demandeurs d'emploi sont au cœur de ce nouveau dispositif.

Concrètement, au regard du bilan/diagnostic réalisé et du projet professionnel du demandeur d'emploi, le Conseiller Pôle Emploi étudiera avec celui-ci l'opportunité de réaliser un PEC dans le cadre de son parcours d'insertion.

Devant le rôle central du conseiller Pôle Emploi, il importe donc à chaque demandeur d'emploi souhaitant réaliser un PEC de se rapprocher de son conseiller pour en discuter.

Le conseiller Pôle Emploi prendra alors contact avec le ou les employeurs ayant fait part de leur intention de s'engager dans ce nouveau dispositif. Les discussions avec l'employeur potentiel porteront notamment sur le contenu du poste, le tutorat, les compétences à développer pendant le contrat et les actions de formations qui seront engagées.

Une convention tripartite entre le conseiller Pôle Emploi, le demandeur d'emploi et l'employeur est alors signée. Cette convention stipule les engagements pris par chacune des parties et Pôle Emploi sera chargé de veiller au respect de ceux-ci.

Le nombre de PEC sera très limité, l'objectif affiché n'étant pas de faire du chiffre et une attention particulière sera portée sur la qualité des contrats proposés.

Rencontre avec l'agence de pôle emploi de Liévin

Le jeudi 15 mars 2018, Monsieur le Maire et l'adjoint délégué aux affaires sociales, Monsieur Jean-Jacques CAPELLE, rencontraient au CCAS les représentants de l'agence Pôle Emploi de Liévin pour discuter des modalités de mise en œuvre des Parcours Emploi Compétences (P.E.C.), suite à la suppression des contrats aidés CUI-CAE.

De ces échanges constructifs, un dossier de labellisation PEC a été établi auprès de l'agence de Pôle Emploi de Liévin, un préalable indispensable avant de pouvoir recruter des demandeurs d'emplois sur ce nouveau dispositif d'insertion.



L'ACTION SOCIALE

Signature d'une convention avec l'association "La Sauvegarde du Nord"

Le jeudi 22 février 2018, le Centre Communal d'Action Sociale a signé une convention avec les représentants de l'antenne départementale de l'association la " Sauvegarde du Nord ".

Cette association a pour objectif d'accompagner les gens du voyage dans leurs démarches et faciliter leur inclusion sociale (accueil des gens du voyage, droits sociaux ...). Cette convention prévoit la mise à disposition d'une salle de permanence dans les locaux du CCAS afin de permettre aux travailleurs sociaux de l'association de recevoir le public sur rendez-vous.

Cette permanence a lieu chaque vendredi de 9h00 à 12h00



Développement de l'activité d'agent itinérant



Votre Centre Communal d'Action Sociale a mis en place en 2015 une activité d'agent itinérant dédiée aux personnes âgées et/ou handicapées à mobilité réduite.

L'objectif de ce service est de rompre l'isolement des personnes âgées et repérer les publics fragiles.

Les agents se rendent au domicile des personnes âgées pour les aider dans leurs démarches administratives ou encore les accompagner à la pharmacie, dans les commerces sains, etc...

A noter que le périmètre d'intervention se limite au territoire de la commune.

Le Conseil d'Administration du CCAS souhaite continuer à développer ce service et s'associer avec des bénévoles sains et saines. Cette démarche collaborative vise à encourager la participation de citoyens dans le but de développer du lien social de proximité.

Ces interventions de bénévoles au domicile des personnes du " Bel Âge " isolées ou se déplaçant difficilement sont des visites de convivialité, de partage afin de rompre l'isolement et la solitude.

N'hésitez pas à nous contacter au 03.21.44.94.15 pour tout renseignement.

Garage solidaire

Le 18 décembre 2017, un garage solidaire a ouvert ses portes sur le parc d'activités du Gard à Lens.

Ce garage est ouvert aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires des minima-sociaux et aux salariés à faible revenu. Ces publics en situation de précarité peuvent y faire réaliser l'entretien de leur véhicule à un prix abordable.

Ce service est ouvert aux sains en situation de précarité.

Pour y accéder, il suffit de remplir une fiche de renseignements auprès de votre Centre Communal d'Action Sociale qui transmettra la demande à la structure.

Alors n'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS !



Gardons nos traditions...fêtons la Chandeleur

Le vendredi 16 février 2018, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé la chandeleur. Toutes les personnes du Bel Âge étaient conviées à cette "crêpe party". Cette animation s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. La chorale du Bel Âge a interprété un récital de chants. Monsieur Alain DUBREUCQ, Maire, accompagné de l'adjoint aux affaires sociales, Monsieur Jean-Jacques CAPELLE, après avoir souhaité la bienvenue aux convives, a rappelé l'importance de ces après-midi récréatifs de partage et de solidarité. " Hum ... les bonnes crêpes et son cidre bien frais ! "



Prestation de la chorale Bel Âge



Dégustation des crêpes

Agenda des activités du Bel Âge 2018

ATELIERS

INFORMATIQUE :

Tous les mercredis de 10h00 à 12h00 (accompagnement) de 14h00 à 16h00 (cours d'initiation) à l'Espace Public Numérique de l'école Barbusse (Hors vacances scolaires)

ZEN ATTITUDE :

Les mercredis 16 mai, 13 et 27 juin, 12 et 26 septembre, 03 et 17 octobre, 14 et 28 novembre et le 12 décembre.

CHORALE "LES CHORISTES DU BEL ÂGE" :

Répétitions tous les mardis de 10h00 à 12h00 à la salle des acacias du rez de chaussée (hors vacances scolaires)

ATELIER MÉMOIRE :

Les vendredis de 14h30 à 16h30 à la salle des acacias du rez de chaussée (hors vacances scolaires)

YOGA (2 GROUPES) :

Tous les mardis de 14h30 à 16h30 à la salle des fêtes (hors vacances scolaires)

AQUAGYM SÉNIORS :

Tous les mercredis de 17h45 à 18h45 à la piscine de Noeux-les-Mines - 45€ par trimestre

GYM DOUCE :

Les mardis de 9h00 à 10h00 à la Salle des Fêtes

MARCHE DOUCE "BEL ÂGE" :

Les mercredis de 9h00 à 10h00 - Rendez-vous à la Halle des Sports (ouvert à tous)

MARCHE - RANDONNÉE "BEL ÂGE" :

Les lundis de 9h00 à 10h30
Rendez-vous à la Halle des Sports
(En partenariat avec l'EMS)

MANIFESTATIONS

* Mercredi 30 mai 2018 après-midi festif "Tarte de la Ducasse" à 14h00 à la Salle des Fêtes

* Jeudi 21 juin 2018, sortie avec visite guidée le matin (Lieu à définir) accompagné d'un repas dansant.

* Jeudi 13 septembre 2018
Repas champêtre avec après-midi dansant.

Semaine Bleue 2018 :

* Vendredi 15 Juin 2018 - Sortie à Maroilles
matin : visite d'une ferme pilote
après-midi : Repas dansant + spectacle
Prix 35€ - Voyage compris

Sortie à la journée au Salon Sènioreva à Lille Grand Palais (4,5 et 6 octobre 2018)

* Mercredi 10 octobre 2018 - Super loto à la Salle des Fêtes - Ouverture des portes à 13h30

* Mercredi 17 octobre 2018 - Concours de danses de salon à 14h00 à la Salle des Fêtes

* Mercredi 24 octobre 2018 - Sortie intergénérationnelle à l'histoire de la Grande Guerre de Perronne
Renseignements à l'Espace Jeunesse Ludovic LEROY
03-21-44-62-40

Banquet Bel Âge :

* Dimanche 11 novembre 2018

* Mercredi 5 Décembre 2018

Fête de la Ste Barbe :

Après-midi dansant à la salle des fêtes avec expositions de photos, sans oublier le "briquet traditionnel"

DÉBAT - INFORMATION

* Vendredi 1^{er} Juin 2018
Intervention de la Police Nationale
Thème : la Sécurité
Renseignements au CCAS

Permanences de l'Adjoint
aux Affaires Sociales
Visite possible à domicile
chaque dernier lundi du mois
sur rendez-vous au
03.21.44.94.15.



"Une volonté, une ambition, un budget serré, et des réalisations dans l'intérêt de tous."

Marcel CLEMENT

Adjoint délégué aux Travaux

Jean-Luc BRU

Conseiller délégué à l'Aménagement du territoire et à l'Accessibilité

Eclairage Public

Soucieuse des problèmes environnementaux, et afin de réduire les dépenses de fonctionnement liées aux consommations énergétiques, la Municipalité, sous l'impulsion de Jean-Luc BRU, élu délégué à l'Aménagement du Territoire, a décidé la rénovation de **l'ensemble du parc d'éclairage public de la ville.**

Elle a pu mettre en œuvre ce dossier grâce au soutien, tant technique que financier, de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais (FDE62).

Ce projet, **qui sera réalisé sur 5 années**, a débuté par une première tranche située en partie dans la cité 10 (du bd Castelnau à la rue de Marseille), résidence CARPI (du Boulevard Castelnau à l'impasse Marceau), résidence et rue des Claires Fontaines, résidences Le sentier d'Hersin et Pasteur. Ces secteurs ont été choisis en priorité en raison du caractère énergivore des luminaires qui y étaient implantés.

La rénovation d'une 2ème tranche est prévue au cours du second semestre 2018.

Afin d'offrir une qualité d'éclairage supérieure et d'accroître le confort des usagers, le système LED a été adopté. Outre ses performances écologiques et économiques, le système LED a permis la mise en œuvre de variateurs de puissance selon l'heure et de détecteurs de présence sur certaines zones piétonnières, engendrant ainsi une adaptation de l'éclairage aux besoins.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN QUELQUES CHIFFRES :

**1137 points lumineux
dont 170 remplacés dans la 1ère phase**

**Coût total : 170 000 € HT (204 000€ TTC)
financé à plus de 70% par la FDE62 et l'Etat
dans le cadre des DETR (Dotation
d'Equipement des Territoires Ruraux)**

**A charge de la ville : 34 000 €
soit 20% (part minimale autorisée)**

85% d'économie d'énergie

Aucun frais de maintenance pendant 7 ans



**Travaux de voirie
et aménagement des espaces verts**



**Réparation des trottoirs
Boulevard Castelnau**



Elagage des arbres du parc Bacon



Travaux d'étanchéité de la salle Marguerite



Travaux de voirie Boulevard Leclerc



DON DU SANG
28 Août 2018 de 15h à 19h
Salle des Fêtes





"Nous n'héritons pas de la Terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants."

Antoine de Saint Exupéry

Jean-Jacques LOOTEN

Adjoint délégué à l'Environnement

Mon environnement...à Sains-en-Gohelle

Beaucoup de nos concitoyens s'interrogent toujours sur les nouveaux modes d'entretien des centres villes depuis le 1er janvier 2017, date où l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite dans les espaces publics. Elle le sera, en 2019, dans les jardins privés.

Ces nouvelles méthodes font partie de la gestion raisonnée et le personnel technique en charge des espaces verts s'y adapte en fonction du territoire communal.

Donner plus de place à la nature en ville porte un nom: la gestion différenciée ou raisonnée. Cette démarche s'oppose au principe de gérer tous les espaces verts de la même façon, l'utilisation généralisée et abusive des produits chimiques...

La plupart des pesticides ne sont pas sélectifs et ont de véritables conséquences sur la biodiversité. En utilisant des produits chimiques pour traiter un problème, on porte atteinte au bon fonctionnement des espaces verts.

C'est tout l'équilibre de la nature qui est bousculé.

Les collectivités locales doivent donc mener un travail de sensibilisation et de pédagogie auprès des habitants pour anticiper leurs interrogations sur l'apparition d'herbes sur les trottoirs ou certains espaces publics.

Pour mettre en œuvre cette mesure très importante pour la santé des habitants et pour la planète, le personnel communal des espaces verts adopte des techniques alternatives d'entretien : outils de coupe, rotofil, débroussailleuse, binette (en attente d'une balayeuse avec brosses dures) ou encore prévention de la pousse (paillage, ensemencement) et des choix d'espèces végétales mieux adaptées aux espaces publics et demandant peu de traitement et d'entretien.

Un plan de gestion économique 2017 des espaces verts de Sains en Gohelle a été établi avec les membres techniques dédiés à ces tâches. Tout n'a pas encore été réalisé, dont des plates-bandes de graminées et d'arbustes ou la réalisation de bandes de prairies fleuries. Ces aménagements s'échelonneront sur 2018 et 2019.

L'abandon des produits phytosanitaires demande des interventions plus fréquentes et une organisation différente des équipes techniques de terrain pour maîtriser la flore. L'enjeu est de faire comprendre que cela n'est pas synonyme d'abandon de l'entretien des voies publiques, ni de saleté. C'est la conséquence d'un choix national respectueux de l'environnement, de la biodiversité et de votre santé.

Depuis le 1er janvier 2017, la commune a entrepris des efforts pour entretenir ses espaces verts de manière raisonnée et nous ne pouvons que féliciter toutes les équipes des espaces verts des services techniques. Même si des progrès restent à faire, des améliorations ont pu être apportées: utilisation de rétenteurs d'eau aux pieds des massifs, plantation de végétaux rustiques, réutilisation de l'écorce des arbres élagués ou abattus pour protéger certains massifs, tonte différente et plus espacée suivant la nature des espaces publics...



"La vie associative est le poumon d'une commune. Le dynamisme des bénévoles de Sains-en-Gohelle n'est plus à démontrer. Que vous soyez jeunes ou moins jeunes, n'hésitez pas à venir rejoindre une des nombreuses associations de Sains-en-Gohelle, vous trouverez certainement celle qui convient à vos attentes."

Véronique VOLCKAERT

Adjointe déléguée à la Vie Associative, aux Festivités, aux Commerces et Artisanat Local



Assemblée générale des Gardes d'Honneur de Notre Dame de Lorette



Soirée "Années 80" du RC SAINS



Soirée Mouv' Generation



Assemblée générale de l'association Gaité 3



Commémoration du 19 Mars

Le lundi 19 mars dernier a été célébrée la **journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.**

Sains-en-Gohelle a payé un lourd tribut à cette guerre et a perdu en pleine jeunesse un de ses enfants le 15 décembre 1956 en la personne d'Eugène WARGNIER à l'âge de 22 ans au cours d'une opération de pacification et de reconnaissance, mort sur le champ d'honneur à Sidi Ayad en Algérie. Une pensée très émue à sa famille.

CULTURE

Berdouf

Bonne humeur et fous rires étaient au rendez-vous au spectacle patoisant "Berdouf" de la compagnie "L'Art ch'ti Show". Les 2h de spectacle ont conquis le public présent en nombre ce soir là !



Rencontre de chorales

Le chœur d'hommes "la Lyre Halluinoise" est venu rencontrer les choristes de "la Gohellande".



AGENDA

Comédie Musicale "Gouttes de Paix" de l'école Jaurès : le 24 Mai à la Salle des Fêtes
"Chez Tim" - Le Twirling fait son spectacle : le 26 Mai à 21h à la Halle des Sports
Comédie musicale du Collège Jean Rostand : les 31 Mai et 1er Juin à 19h à la Salle Marguerite
La JSS fête son 40ème anniversaire : le 2 Juin à 18h à la Halle des Sports

Gala de Danse de Mouv' Generation : le 9 Juin à 19h15 à la Halle des Sports
Ciné-Concert de l'Harmonie : le 16 Juin à 19h30 à la Salle Marguerite
Kermesse des écoles Jaurès-Curie et La Fontaine : le 16 Juin à l'école Curie
Kermesse de l'école Prin : le 23 Juin à la Halle des Sports
Kermesse de l'école Barbusse : le 30 Juin à l'école Barbusse

Catalogue Culturel

Associations,

Le catalogue culturel 2018/2019 est en cours d'élaboration, veuillez vous rapprocher du service à la population afin de présenter votre évènement.

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 1ER SEPTEMBRE 2018 - 10H-18H HALLE DES SPORTS



"L'âge, cette maladie héréditaire que l'on attrape dès sa naissance et dont on cherche à guérir le plus tard possible". Albert Brie

Odile LELEU

Adjointe déléguée à l'Etat Civil, aux Relations Publiques, aux Finances et aux Ressources Humaines

Naissances :

ROSE Louis né le 03/01/218 à Béthune
LETOMBE Ambre née le 06/01/2018 à Arras
LOISON Hélios né le 08/01/2018 à Lens
PETT Léo né le 14/01/2018 à Lens
PETT Liam né le 14/01/2018 à Lens
VILELA Elisabeth née le 17/01/2018 à Lens
BRASDEFER Zoé née 25/01/2018 à Lens
DEWULF Malo né le 29/01/2018 à Béthune
MACAUX Lila née le 29/01/2018 à Lens
SERCLAEYSSEN Lucia née le 30/01/2018 à Lens
TISSERAND Mathis né le 06/02/2018 à Lens
REAUX Adryen né le 15/02/2018 à Lens
DESHAYES Luna née le 21/02/2018 à Divion
DEBIENNE Raphaël né le 26/02/2018 à Lambres-lez-Douai
LEFEBVRE Ellie née le 01/03/2018 à Lens
FOUBERT Ylann né le 02/03/2018 à Lens
VERSELE Rose née le 06/03/2018 à Arras
MENOUER Ilyan né le 08/03/2018 à Lens
DELOEIL Lylian né le 16/03/2018 à Arras
LEFLOND Jules né le 19/03/2018 à Lens
WEHRMEISTER Karla née le 25/03/2018 à Lens
MÉNIGOZ Emilio né le 29/03/2018 à Divion
DEMARETZ PLAETWOET Thibault né le 04/04/2018 à Lens
EVELETTE Elyanna née le 04/04/2018 à Lens
OLEK Léon né le 10/04/2018 à Arras

Baptêmes :

RENAULT Léana baptisée le 10/02/2018
OPIGEZ Tymaël baptisé le 14/04/2018

Mariage :

FALLER Davy et **POUILLAUDE** Elodie, le 07/04/2018

Décès :

VASSE née **FLEURY** Paulette, 88 ans, le 19/01/2018
ROBILLIARD Simone, 92 ans, le 21/01/2018
LECLERCQ Bernard, 68 ans, le 30/01/2018
GARNIER Jacques, 93 ans, le 15/02/2018
WALLART née **PLATEL** Louissette, 83 ans, le 23/02/2018
BOURIEZ Alphonse, 56 ans, le 26/02/2018
NASKRET Patrick, 63 ans, le 02/03/2018
TOMASZEWSKI Henri, 88 ans, le 06/03/2018
GOUDIN Jacques, 68 ans, le 12/03/2018
TURBÉ Nelly, 68 ans, le 13/03/2018
CHAUPIN Jean, 85 ans, le 24/03/2018
VENDEVILLE Véronique, 55 ans, le 04/04/2018
COLLIER Gérard, 81 ans, le 05/04/2018
FRANCOIS Berthe, 95 ans, le 12/04/2018
CATENNE Georges, 74 ans, le 13/04/2018

PACS :

VALENDUC Erwin et **BRONQUART** Justine le 08/01/2018
KWASMIERVSKA David et **KUROWSKI** Wendy, le 16/01/2018
DELOEIL Dorian et **HEAYAERT** Kelly, le 29/01/2018
DELSART Maxime et **VAN ASSHE** Pauline, le 06/02/2018
MACAUX Sébastien et **BRAURE** Audrey, le 23/02/2018
TREBUCHET Laurent et **LEFEBVRE** Valérie, le 28/02/2018
KWIATKOWSKI Adrien et **DEGRAEVE** Mélody, le 13/04/2018
DUCCROCQ Francis et **GUECHI** Sandrine, le 18/04/2018
DELORY Jérôme et **LEPAGE** Marine, le 23/04/2018

Noces d'Or:

Monsieur et Madame **LAGACHE-ADELAÏDE**
célébrées le 17/03/2018
Monsieur et Madame **CARON-VERMEULEN**
célébrées le 07/04/2018



Noces d'or
de M. et Mme **LAGACHE-ADELAÏDE**



Noces d'or
de M. et Mme **CARON-VERMEULEN**

INFORMATIONS

Rencontres des Maires

Après la mutualisation au niveau de la CALL, une réflexion de proximité s'est mise en oeuvre avec les communes de Bully-les-Mines, Mazingarbe et Grenay. Régulièrement, les maires accompagnés de leur Directeur Général des Services se rencontrent et réfléchissent à ce que les quatre communes pourraient porter ensemble. Quelques actions concrètes sont déjà opérationnelles.



Visite du centre de tri postal de Noeux-les-Mines

A l'invitation de M. le Directeur de notre groupement postal, Mr le Maire, accompagné d'Elus et du Directeur Général des Services, s'est rendu à la prise de service des préposés. Tout le processus matinal leur fut présenté et expliqué. Echange et dialogue nourris se sont installés.



À Sains en Gohelle, pour répondre à vos besoins de services publics, nous les avons rassemblés sous un même toit à partir du 20 novembre.

Une nouvelle idée de La Poste.



La Poste & Partenaires



Pour vous simplifier l'accès aux services publics, **rendez-vous à La Poste** |

Vous pourrez obtenir des informations, réaliser des opérations, seul ou accompagné, selon vos besoins.

Permanence et rendez-vous possibles à la demande et selon la disponibilité des partenaires.



NOUS TROUVER:
LA POSTE DE SAINS EN GOHELLE
1 PLACE DE LA MAIRIE
62114 - SAINS EN GOHELLE

HORAIRE:
LUN - VEN / 09H5 - 12H
ET 13H45 - 16H45
SAM / 09H5 - 12H



LES 10 KM LES PLUS COLORÉS DE SAINS-EN-GOHELLE

COLORFUL WALK

in Sains-en-Gohelle

UNE PROMENADE LUDIQUE, COLORÉE ET FAMILIALE

SAMEDI 7 JUILLET

STADE MUNICIPAL - DÉPART : 10H

ORGANISÉE À L'OCCASION DES QUARTIERS D'ÉTÉ



5 OU 10 KM

MARCHE, COURSE OU VÉLO

OUVERT À TOUS

JETS DE COULEUR PENDANT LA PROMENADE

JETS DE COULEUR PENDANT LA PROMENADE

AMBIANCE FAMILIALE ET CONVIVIALE

MUSIQUE ET ANIMATION

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Participation gratuite en échange d'un jouet qui sera remis au Secours Populaire de Sains-en-Gohelle

Renseignements au 06 78 04 66 67

et inscriptions sur www.sains-en-gohelle.fr



Conception et Impression Mairie de Sains-en-Gohelle
Site : www.sains-en-gohelle.fr - Facebook : VILLE DE SAINS-EN-GOHELLE



QUARTIERS D'ÉTÉ

MARCHÉS NOCTURNES D'ÉTÉ



CENTRE VILLE

CHAQUE LUNDI
9, 16, 23, 30 JUILLET
& 6 et 13 AOÛT
de 17h30 à 21h30



SAINS-EN-GOHELLE

Conception et Impression Mairie de Sains-en-Gohelle
Site : www.sains-en-gohelle.fr - Facebook : VILLE DE SAINS-EN-GOHELLE

1ÈRE ÉDITION

SAINS-EN-GOHELLE A DES INCROYABLES CHANTEURS

2018



Une initiative de l'Union Citoyenne Sainsoise

IL ÉTAIT UNE VOIX

VENDREDI 25 MAI
19 HEURES
SALLE MARGUERITE
Auditions en Public

3 catégories
Jeunes 10-15 ans,
Juniors 16-25 ans, Adultes 26 et +

JEUDI 21 JUIN
19 HEURES
SALLE MARGUERITE
Finale en Public

+ Scène Ouverte
Les 5 meilleurs chanteurs de chaque catégorie tenteront de remporter la finale

OUVERT À TOUS LES CHANTEURS AMATEURS

POUR LA PRESELECTION DES CANDIDATS, VOTRE VIDEO CORRESPONDANT AU TITRE DE LA CHANSON CHOISIE ET VOS COORDONNÉES DEVONT ÊTRE ENVYÉES PAR MAIL AVANT LE 29 AVRIL 2018 à : concours.de.chant.sains@gmail.com

LE GAGNANT DE CHAQUE CATÉGORIE EFFECTUERA LA PREMIÈRE PARTIE DU SPECTACLE DES QUARTIERS D'ÉTÉ

Conception et Impression Mairie de Sains-en-Gohelle
Site : www.sains-en-gohelle.fr - Facebook : VILLE DE SAINS-EN-GOHELLE

SAINS-EN-GOHELLE



du
vend. 25 mai
au
dim. 3 juin

Boulevard du Général de Gaulle

ANIMATIONS : VENDREDI 25 MAI (EN FIN DE SOIRÉE)

FINANÇÉES PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINS-EN-GOHELLE ET PAR LES FORAINS

Conception et Impression Mairie de Sains-en-Gohelle
Site : www.sains-en-gohelle.fr - Facebook : VILLE DE SAINS-EN-GOHELLE

**Avec le soutien de la Ville de Sains-en-Gohelle,
LES ASSOCIATIONS SAINSOISES ORGANISENT**



Région
Hauts-de-France

**NOS
QUARTIERS
D'ÉTÉ**

SAINS-EN-GOHELLE
SAMEDI 7 JUILLET 2018
Stade Municipal à partir de 10h

Animations Gratuites

Colorful Walk, Structures Gonflables,
Animations pour petits et grands, Buvette et Restauration, ...

**SPECTACLE MUSICAL (MAXIME MANOT, LA RUMBA LATINA,
COMEBACK 80) & SPECTACLE PYROTECHNIQUE**

GRANDE FÊTE POPULAIRE